



Session de l'Assemblée de Corse
Le 19 juin 2020
Discours du Président*
Jean-Guy Talamoni

Chers collègues,

Il y a une dizaine de jours, le docteur Paul Combette, ancien élu de l'Assemblée de Corse, nous a quittés. Chef du SAMU d'Ajaccio, du service réanimation de l'hôpital de la Miséricorde et médecin du SDIS de Corse-du-Sud, Paul Combette était une figure importante dans le monde de la santé et du secours en Corse. Nos pensées vont à ses proches et particulièrement à sa fille, notre collègue Christelle Combette. Je vous demande d'observer une minute de silence.

Je suis heureux de vous retrouver dans cet hémicycle, pour cette session extraordinaire. La situation n'est pas encore redevenue complètement normale puisque plusieurs conseillers participent encore aux débats à distance, de manière numérique. Mais, désormais, la situation sanitaire apaisée nous permet de reprendre un fonctionnement quasiment normal, en respectant, bien entendu, toutes les mesures et les gestes barrières.

Quant aux travaux de notre institution, ils n'ont jamais été interrompus durant la crise de la Covid-19. Nous avons continué à réfléchir, à proposer, à prendre des décisions. Je veux donc vous remercier, toutes et tous, et remercier également tous les services administratifs, ceux du Secrétariat général et ceux de la Collectivité de Corse, qui ont contribué à la continuité de la vie démocratique. Merci enfin aux membres de mon cabinet qui ont travaillé sans relâche durant cette période.

Aujourd'hui, vous le savez, je présenterai un rapport que j'ai rédigé suite à ma saisine par l'ARS et la CRSA dans le cadre de la consultation dite « Ségur de la santé ». Ce rapport, dans

un premier temps, relève les difficultés et les carences du secteur de la santé en Corse. Difficultés considérablement accentuées durant la crise.

D'autre part, ce rapport propose sept objectifs à réaliser, lesquels peuvent permettre, à notre sens, de construire un système sanitaire efficace et performant, en temps normal comme en cas de crise.

J'ai déjà transmis ce rapport à l'ARS qui avait demandé un retour au 15 juin. Je tenais toutefois à vous le présenter aujourd'hui parce que je suis très attaché à ce que l'information de notre Assemblée soit complète. Selon nous, le travail de l'Assemblée de Corse, le travail de sa présidence et l'information de tous les élus participent à quelque chose d'absolument nécessaire : l'équilibre des pouvoirs.

Je vous remercie.

*Seul le prononcé fait foi

Contacts presse :
Julia Marchini – 06 03 66 94 80
Anne Martinetti-Squarcini – 06 07 05 94 90